

5 novembre 1944 : visite du général de Gaulle : Grenoble Compagnon de la Libération

Le 16 novembre 1940 à Brazzaville, le général de Gaulle crée par ordonnance l'Ordre de la Libération, «*destiné à récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de la libération de la France et de son Empire*».

Grenoble est la seconde ville élevée au titre de Compagnon de la Libération par décret du 4 mai 1944, après Nantes (11 novembre 1941) et avant Paris (24 mars 1945), Vassieux en Vercors (4 août 1945) et l'île de Sein (1^{er} janvier 1946).

Chaque proposition est examinée par le général qui privilégie le prestige du petit nombre pour cet ordre sans hiérarchie, dont la liste des récipiendaires est clausée le 23 janvier 1946. Aux 1038 compagnons individuels, il convient d'ajouter les 18 unités des forces terrestres, navales et aériennes de la France libre et les 5 communes citées plus haut.

Comme l'indique la citation, c'est aux destructions et sabotages répétés contre l'ennemi que Grenoble doit d'appartenir à ce cercle très restreint :

« Ville héroïque à la pointe de la Résistance française et du combat pour la Libération. Dressée dans sa fierté, a livré à l'Allemand, malgré ses deuils et ses souffrances, malgré l'arrestation et le massacre des meilleurs de ses fils, une lutte acharnée de tous les instants. Malgré les interdictions formulées par l'envahisseur et ses complices, a manifesté le 11 novembre 1943 sa certitude de la victoire et sa volonté d'y prendre part. Le 14 novembre et le 2 décembre 1943, a répondu aux représailles et à l'exécution des chefs des mouvements de la Résistance par la destruction de la poudrière, de casernes, de transformateurs et d'usines utilisés par l'ennemi. A bien mérité de la patrie. »



Grenoble, 5 novembre 1944. Vue aérienne de la place Pasteur. Fonds Camille Armand, coll. MRDI



Grenoble, 5 novembre 1944. Frédéric Lafleur, maire de Grenoble, présente la Croix de la Libération, remise à la ville par le général de Gaulle. Coll. MRDI



Grenoble, 5 novembre 1944. Remise de la Croix de la Libération à Eugène Chavant. Coll. MRDI

Le 5 novembre 1944, c'est en tant que chef du gouvernement provisoire que de Gaulle vient à Grenoble. Après avoir remonté le boulevard Gambetta au milieu d'une foule enthousiaste, il passe les troupes en revue avenue Maréchal Foch. C'est place Pasteur, devant la maison des étudiants, lieu de la manifestation et des arrestations massives du 11 novembre 1943 qu'il remet au maire Frédéric Lafleur la croix de la Libération.

Afin de pérenniser la mémoire des compagnons, la loi du 26 mai 1999 (JO du 28 mai) a créé un établissement public national dénommé Conseil national des communes "Compagnon de la Libération" qui entrera en vigueur lorsque le Conseil de l'Ordre de la Libération ne pourra plus réunir 15 membres, personnes physiques.

Il est dévolu à ce Conseil national le rôle *"de mettre en œuvre toutes les initiatives qu'il juge utiles dans les domaines pédagogique, muséographique ou culturel, en vue de conserver la mémoire de l'ordre de la Libération et de ses membres et des médaillés de la Résistance française"*.